



LE MAL DE PIERRES DE JEAN-LUC MARTINEZ

Avec Jean-Luc Martinez, la France tient enfin son *Monument Man*. Soucieux des destructions spectaculaires et du trafic intense d'antiquités sur les sites antiques assyriens, comme Nimroud, Hatra, Ninive ou Khorsabad en Irak, sumériens, comme Mari, ou romains, comme Palmyre, en Syrie, le président de la République François Hollande a confié au Président-directeur du Louvre une mission sur la protection des biens culturels en situation de conflit armé. Au-delà de la réouverture accélérée du musée national irakien de Bagdad et de la restitution de ses 15 000 pièces volées en février 2016, Jean-Luc Martinez est intervenu au G7 en mai et a remis 50 propositions françaises pour protéger le patrimoine de l'humanité. Les expositions du Louvre-Lens sur la Mésopotamie antique et du Grand Palais sur quatre « sites éternels » du Moyen-Orient, en essayant de sensibiliser tout un chacun à la notion de patrimoine universel, font partie de ce dispositif de guerre à la guerre.

ENTRETIEN AVEC EMMANUEL DAYDÉ

Sites éternels, de Bâmiyân à Palmyre – voyage au cœur des sites du patrimoine universel

GRAND PALAIS, PARIS

DU 14 DÉCEMBRE 2016 AU 9 JANVIER 2017, ENTRÉE LIBRE

Commissariat général : Jean-Luc Martinez et Sylvie Hubac

Emmanuel Daydé | Que reste-t-il quand tout a disparu ? C'est un peu la question que vous vous posez lorsqu'il y a quelques années vous imaginiez une exposition au Louvre sur Praxitèle – sans montrer une seule œuvre originale du sculpteur grec antique. N'est-ce pas ce que vous vous êtes demandé lorsque le président Hollande vous a confié cette mission pour un plan de sauvegarde des sites menacés par la guerre et la destruction ?

Jean-Luc Martinez | Quand on s'occupe d'archéologie et de civilisations anciennes, celles-ci ont en effet irrémédiablement – et j'insiste sur le mot – disparu. Le travail des archéologues est un travail de reconstitution d'un passé qui n'existe plus, ce qui constitue une véritable problématique actuelle.

Beaucoup de gens ont l'impression que le passé est une chose en soi, que certains s'acharneraient à détruire. Or non, le passé est toujours le fruit d'une reconstruction. Les sites archéologiques que nous voyons aujourd'hui sont déjà le fruit du travail des générations qui nous ont précédés.

Les destructions perpétrées en ce moment même au Moyen-Orient sont toujours présentées de manière spectaculaire et tragique – les Bouddhas de Bâmiyân dynamités en 2001, les statues assyriennes du musée de Mossoul détruites à la masse et au marteau-piqueur en février 2015 et les sites d'Hatra et de Nimroud au bulldozer en mars de la même année. La perte de ces bijoux archéologiques est-elle totale et absolue ?

On nous pose souvent la question – à mon sens, un peu superficielle – de savoir s'il faut construire

ou reconstruire à l'identique les monuments détruits. Or la question ne se pose pas en ces termes. Les sites archéologiques que nous connaissons aujourd'hui sont de deux ordres : les sites habités et ceux qui ne le sont plus. Un site habité n'est pas lié à une époque mais à plusieurs. Le Krak des Chevaliers en Syrie a été habité jusque dans les années 1920-30. Tel qu'il est conservé actuellement, le Krak n'est donc pas celui du Moyen Âge mais la survivance d'un site continuellement utilisé par les hommes. La seconde catégorie concerne les sites archéologiques qui ont été soit détruits naturellement ou accidentellement, soit abandonnés. L'histoire de ces cités antiques s'est peut-être arrêtée momentanément, comme c'est le cas avec la cité-État amorrite de Mari, située près de la frontière sud-est de la Syrie, incendiée par le roi Hammourabi de Babylone en 1759 av. J.-C., ou comme avec

les exemples, plus célèbres, de Pompéi ou de Théra (Santorin), ruinés par des éruptions volcaniques. Le Pompéi qui est détruit – d’abord en 62 puis en 79 ap. J.-C. – a beau être figé à un moment de son histoire, il n’en demeure pas moins riche des villas des siècles qui l’ont précédé. La communauté internationale s’est montrée extrêmement émue devant les destructions perpétrées à Palmyre en août 2015, avec l’explosion du temple de Baalshamin (érigé certes en l’an 17, mais embelli par l’empereur Hadrien en 130), suivie de celle du temple de Bêl. Le Palmyre partiellement détruit par Daech n’est jamais qu’une reconstitution. L’arc de Triomphe de Septime Sévère comme le Temple de Bêl avaient fait l’objet d’un remontage partiel. Dans notre jargon, on parle d’anastylose, ce qui signifie « ériger de nouveau ». Cette technique permet de reconstruire un monument en ruines, en étudiant méthodiquement l’ajustement des différents éléments qui composent son architecture, en utilisant les fragments trouvés sur place, et en les mêlant avec des matériaux modernes.

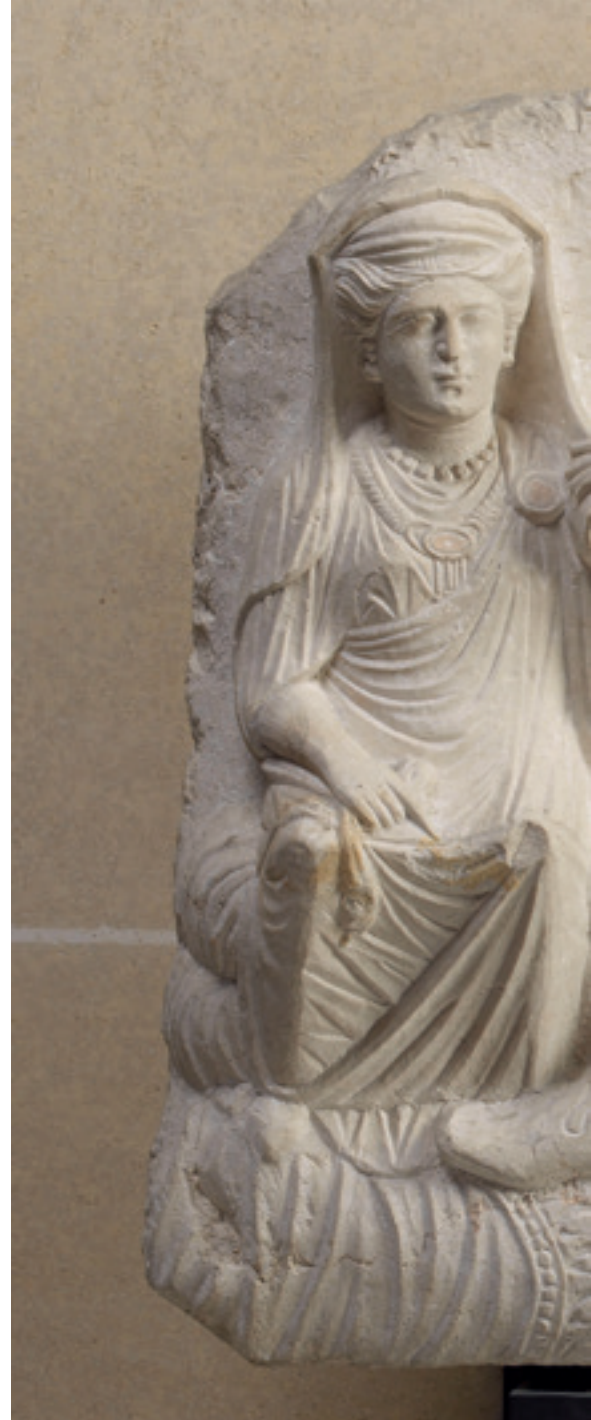
Si on suit votre raisonnement jusqu’au bout, les destructions actuelles engendrées par les guerres au Moyen-Orient ne seraient-elles alors qu’un épiphénomène, dont on aurait tort de s’alarmer outre mesure ?

Je ne peux pas bien entendu vous laisser dire cela. Si on se place du point de vue de l’enquête policière, chaque fois que la culture matérielle est attaquée, ce sont autant d’indices qui disparaissent. Personnellement, en tant qu’historien, il me semble que les pillages opérés en faisant des trous dans les sites antiques sont presque plus graves que les destructions de monuments. En Syrie, en 3 ans, les pillages ont progressé de 500 % sur le quart des 1 200 sites archéologiques. Sur le seul site d’Apamée, on estime les trous perforés par les pillards à plus de 10 000. À Khorsabad, dans la plaine de

Ninive au Kurdistan irakien, à côté de Mossoul, les photos satellites et les photos de drones – envoyés sur place, à notre demande, par l’agence ICONEM, afin de pouvoir effectuer une reconstitution virtuelle du palais assyrien de Sargon II – montrent bien les perforations sauvages effectuées. Avec la destruction des couches archéologiques, on perd les moyens de comprendre.

On l’a vu au cours des siècles : n’est-il pas hélas dans la nature humaine de détruire ?

Il ne faudrait pas arriver à un discours relativiste disant : de tout temps, on a toujours détruit, et ce avec des formes de vandalisme variables. « Les barbares, disait l’abbé Grégoire (l’inventeur du mot « vandalisme », qui faisait référence aux destructions des Vandales au V^e siècle), détestent les sciences et détruisent les monuments des arts, les hommes libres les aiment et les conservent. » Ce qui est nouveau aujourd’hui, et ce que veut mettre en valeur l’exposition montée avec la RMN au Grand Palais, c’est l’instrumentalisation et la médiatisation des destructions opérées au Moyen-Orient. La destruction des Bouddhas de Bâmiyân par les Talibans en 2001 n’est malheureusement pas la première réalisée à cette échelle. Mais c’est le premier dynamitage opéré à coups de canon intensifs, pendant près d’un mois et en public, où on utilise les réseaux sociaux et les images pour terroriser. C’est en Afghanistan que le terrorisme a créé son volet patrimonial. Quel est alors notre objectif avec l’exposition *Sites éternels : de Bâmiyân à Palmyre* ? De retourner la proposition terroriste en utilisant à notre tour les images et les réseaux sociaux. Car Daech se livre à une propagande insensée. Ils sont d’ailleurs allés très loin en assassinant l’ancien directeur des Antiquités de la ville, Khaled al-Assad (à la mémoire duquel j’ai proposé d’ériger un mémorial), et en transformant le petit théâtre



antique romain en une scène d’exécution publique. À Hatra, ils ont détruit ce que nos collègues irakiens ont été obligés de laisser sur place, les œuvres colossales notamment. Mais ce qu’ils ne disent pas, c’est qu’une grande partie du musée avait déjà été rapatriée à Bagdad, où j’ai d’ailleurs pu la voir au musée national.

Au-delà de l’émotion, que peut-on faire concrètement ?

D’abord dire que nous sommes tous potentiellement des rece-



leurs. Ces destructions systématiques et choquantes doivent être l'occasion de dire que vous comme moi, et jusqu'au simple touriste – celui qui achète une petite fiole à parfum ou une pièce de monnaie ancienne, que ce soit dans une brocante ou dans le Souk d'Istanbul –, tous, nous sommes susceptibles de nous livrer à du recel. On arrivera à lutter contre le trafic illégal des antiquités le jour où l'on responsabilisera tout un chacun, tout en réenvisageant les règles du trafic

légal. Car il ne s'agit en aucun cas de condamner le marché de l'art mais bien de le sauver. C'est la même chose que pour la défense des animaux sauvages : si, au bout de la chaîne, il n'y a pas d'acheteur pour un bracelet en ivoire, on ne tue pas d'éléphants. Nous sommes collectivement responsables du trafic d'antiquités. Rappelons qu'aujourd'hui, le trafic illicite des biens culturels arrive au troisième rang des trafics interdits, derrière la vente d'armes ou de drogues.

Qu'est-ce que cette notion de patrimoine mondial, et comment pensez-vous la partager avec le plus grand nombre ?

L'enjeu de protection du patrimoine culturel représente le lien entre l'humanité et son passé : c'est à Ninive, l'un des sites archéologiques touchés par Daech, qu'avait été rassemblée, sur des tablettes d'argile en écriture cunéiforme, la

Relief funéraire de Taimé et de sa femme Hadira. Première moitié du III^e siècle après J.-C., Palmyre, calcaire, 43 x 63 x 18 cm. Musée du Louvre, Paris.

première bibliothèque scientifique de l'histoire, au VII^e siècle av. J.-C. C'est là que les archéologues des XIX^e et XX^e siècles ont pu retrouver les fondements de la civilisation mésopotamienne. Ce patrimoine détruit, à qui appartient-il ? Aux villages qui entourent les sites archéologiques, à tous les Syriens et Irakiens ou à l'ensemble de l'humanité ? Si ça n'intéresse que les Syriens et Irakiens, on n'a pas à s'en mêler. De la même manière, si ça n'intéresse que les amateurs de vieilles pierres, il faut laisser cela aux seuls professionnels, c'est-à-dire les archéologues et les historiens. Il y a un dernier risque : si cela n'intéresse que les Européens ou les Occidentaux, qu'y a-t-il là-dedans d'universel ? À l'inverse, on peut considérer que l'être humain est fait de la richesse de son passé et qu'on ne peut construire le futur qu'en ayant un passé. Or, tous les régimes totalitaires commencent par la négation du passé. Quand on commence à faire disparaître les professeurs d'histoire (comme cela s'est passé en Irak en 2003, où plus de mille scientifiques et professeurs auraient été assassinés), ou à réviser les manuels d'histoire, c'est très mauvais signe. Dès qu'on veut créer un homme nouveau – c'est-à-dire un homme sans passé –, cela indique clairement que l'on veut contrôler son futur. Cette

liberté que donne l'histoire, c'est précisément ce qu'attaquent les terroristes. Cette sensibilisation à la connaissance historique – qu'ils nous offrent sans le vouloir – est donc une occasion magnifique de repenser l'universel.

On entend souvent qu'on ne peut s'occuper de vieilles pierres quand des vies humaines sont en jeu. Que répondre à cela ?

Que c'est le même combat, le même revers de la médaille. Les massacres ou attaques intentionnellement dirigés contre ces populations et leurs biens, et les destructions de patrimoines inestimables participent d'une même stratégie de « nettoyage culturel », pour reprendre l'expression de la Directrice générale de l'UNESCO. Nous ne sommes pas que des êtres mangeants. Quand on cherche à nous couper de notre passé, quelque chose nous manque. L'universalité n'est pas l'uniformité. Chaque nation a une histoire particulière avec le patrimoine mondial. La relation de la France avec la Syrie (demeurée sous administration française de 1920 à 1946) est différente de celle du Royaume-Uni par exemple. Des fonctionnaires français – et par la même occasion, des archéologues – ont travaillé dans ce pays pendant des décennies. D'ailleurs pionnière dans le

domaine de l'archéologie moyen-orientale, la France a inauguré au Louvre, dès 1847, le premier « musée Assyrien », suite aux fouilles exceptionnelles du consul Paul-Émile Botta effectuées à Khorsabad, la capitale du Nouvel Empire assyrien de Sargon II, en 1840. Avant 2011, une vingtaine de missions françaises étaient sur le terrain, en Syrie, perpétuant une tradition centenaire, notamment à Mari, la brillante cité du troisième millénaire avant notre ère, aujourd'hui pillée et saccagée par l'EI qui en a fait ses quartiers. Ce qui donne à notre République une responsabilité toute particulière dans cette région du monde.

Quel genre de solutions préconisez-vous dans vos 50 propositions ?

Ce qui est intéressant dans cette mission, c'est qu'elle a été confiée à un homme de musée et à un archéologue de formation (j'ai pu effectuer des fouilles à Delphes et à Délos en Grèce durant les années 1990). Il m'a semblé comprendre que notre Président souhaitait des solutions concrètes. Théoriquement, on a déjà beaucoup réfléchi à ces questions. En temps de guerre, si l'ONU n'intervient pas, on ne peut rien faire. Il ne faut donc pas négliger les organisations internationales, comme l'ONU – au plus haut niveau, mais aussi l'UNESCO –





Reconstruction de la vue aérienne du krak des Chevaliers. Iconem, DGAM.

pour la défense de la culture (et qui pourrait recueillir un fonds de dotation international), ou l'ICOM (soit le Conseil International des Musées) – pour la lutte contre le trafic illicite de biens culturels. On ne peut offrir une aide que dans un cadre international, et en respectant la souveraineté des États. Le sauvetage du temple d'Abou Simbel et des temples de Nubie au moment de l'édification du barrage d'Assouan, ou le groupement réalisé pour sauver les temples d'Angkor, constituent des exemples réussis, où chaque pays a pu prendre sa part, sans engendrer de conflits diplomatiques. L'ICOM, à son niveau, a pu établir des listes rouges d'urgence des biens culturels en péril, non pas d'objets mais de typologies d'objets pouvant faire l'objet d'un trafic illégal, en concertation avec les musées, les archéologues et les historiens.

Mais, à son niveau, que peut faire la communauté européenne ?

Il est déjà important qu'elle se pose la question. Le trafic illégal des objets suppose, tout comme pour les migrants, le contrôle des frontières de l'UE. Se pose aussi la question d'une uniformisation du droit européen – qui n'existe pas aujourd'hui. Alors qu'une réflexion est en cours, les douanes de plusieurs pays – l'Allemagne, la France et l'Italie notamment – ont commencé à partager des informations et certaines bases de données sur les objets volés. Au niveau français et au niveau des huit départements patrimoniaux du musée du Louvre, on a pu arrêter des objets volés – venus de Lybie notamment – qui cherchaient à quitter le territoire national, grâce aux certificats d'exportation que l'exportateur doit faire parvenir au ministère de la Culture pour

autorisation. Or ce contrôle, qui n'existe pas dans les autres pays, doit être développé à l'échelon européen. Tout cela peut paraître très technocratique, mais on ne peut faire l'impasse sur cet échelon juridique.

Et la France, comment peut-elle se positionner face à ces problèmes ?

Elle a pris les devants en se posant la question, non plus de la sortie, mais de l'entrée des œuvres. Pour ma part, je n'ai pas préconisé de certificats d'importation, car je ne veux pas détruire le trafic légal en France en incitant à aller dans des pays moins regardants. Le meilleur moyen de lutter contre le trafic illégal, c'est de rendre légal, dans des formes acceptables, le commerce d'antiquités. Aux registres d'entrée, que doivent tenir les antiquaires et les marchands en France, j'ai proposé d'ajouter une photographie de l'objet. Ma proposition va être

examinée dans les mois qui viennent afin de savoir si elle peut être rendue obligatoire. Autre problème très concret : quand on stoppe une œuvre illégale en douane, que devient-elle ? Dans mes 50 préconisations, je propose de mettre l'objet en question, devenu apatride en quelque sorte, sous la protection des musées français. D'où l'idée d'une réserve refuge.

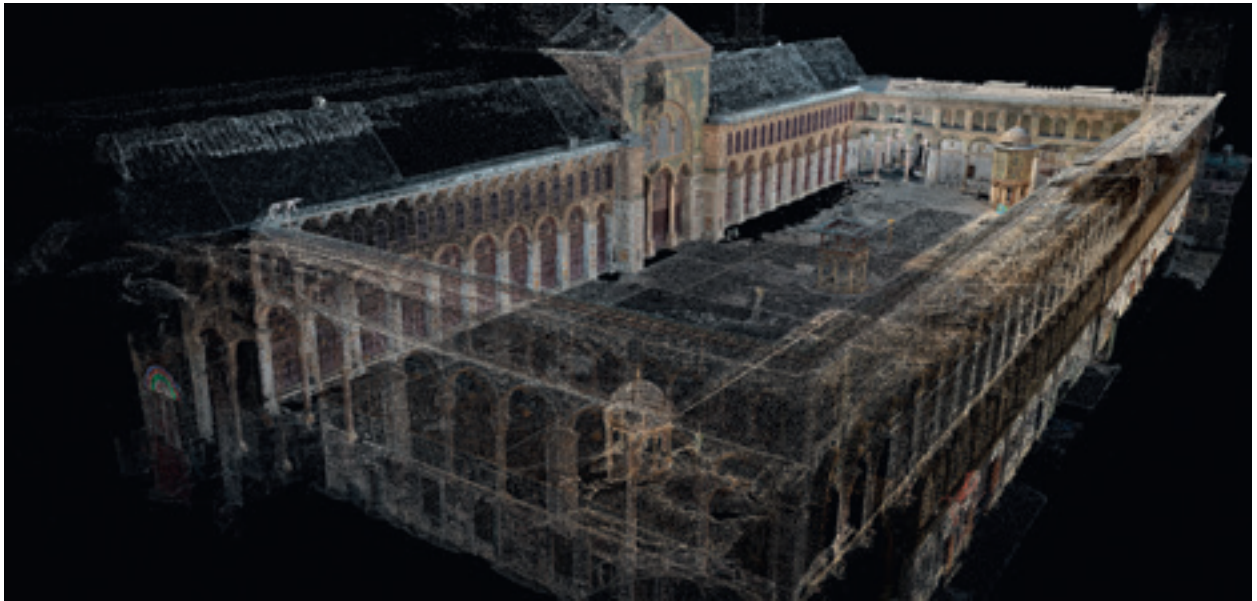
Qu'est-ce exactement que cette idée de « réserve refuge » ?

On m'a souvent mal compris sur cette notion. Bien que l'épisode en soit peu connu, cette idée a déjà servi en 1936, lorsque le gouvernement républicain espagnol a demandé à la France d'abriter les collections du Prado, qui y sont restées pendant la fin de la guerre civile

et durant toute la Deuxième Guerre mondiale. Les douanes viennent récemment d'arrêter des décors de fragments d'églises qui viennent de Syrie. On ne peut guère envisager de les renvoyer au milieu du champ de bataille. D'ailleurs, à qui retourner ces panneaux tant qu'on ne sait pas d'où ils proviennent ? Grâce à la loi Musée et Patrimoine votée au parlement en 2016, la France peut proposer de conserver – à titre provisoire – des œuvres volées. Cela suppose de respecter l'inaliénabilité des collections, cette notion totalement incomprise. Les collections françaises sont inaliénables, parce qu'elles appartiennent à la Nation – aux générations précédentes comme aux futures – et non pas à des musées, et encore moins à des conservateurs. On a beau

être détesté dans le monde entier à cause de l'exception culturelle française – et être taxé pour cela de mégalomanie –, il faut absolument défendre notre vision des choses ! Pour les Anglo-Saxons, les collections du British Museum n'appartiennent ni à la nation ni au gouvernement britannique mais au British Museum lui-même, qui peut donc en faire ce qu'il veut – y compris les vendre. Or on ne peut abriter des œuvres provenant d'un autre pays que si celui-ci a la garantie, au niveau du droit international, qu'elles lui seront rendues. Quand je suis allé à Bagdad l'hiver dernier, j'ai proposé à mes collègues irakiens d'abriter leurs collections en danger. Comment nous garantissez-vous que vous allez nous les rendre ? a été leur première





Reconstruction en nuage de points de la Mosquée des Omeyyades. Iconem, DGAM.

réaction. Cela suppose en effet, leur ai-je répondu, que vous déclarez vos collections inaliénables et insaisissables. De cette façon, les collections transportées en France garderaient leur propriété irakienne, sans qu'aucune autre nation ne puisse les réclamer.

Selon l'ONU, 24 sites historiques auraient été rasés et 300 autres pillés en Syrie. Quels liens le Louvre entretient-il avec les sites martyrs du Moyen-Orient ?

Sites éternels veut évoquer l'histoire particulière que la France entretient avec trois sites en Syrie et un site en Irak : Khorsabad en Irak, Palmyre, la mosquée des Omeyyades de Damas et le krak des chevaliers en Syrie. Il s'agit ici de montrer à la fois la diversité de ces cultures, préislamique, islamique et chrétienne d'Orient. Si Palmyre a une salle au Louvre, Khorsabad a droit à une cour, centrée autour d'une porte protégée par des *lamassu*, ces taureaux à tête humaine protecteurs. Le musée possède également quelques fragments de mosaïques, parmi les plus

anciennes relevées en terre d'Is-lam, de la grande mosquée des Omeyyades. Pour ce qui est du krak des chevaliers (*krak* signifiant « forteresse » en syriaque), situé à l'ouest de la Syrie, il a été gouverné, après la première et la deuxième croisade, par des princes français, des Champenois, des Auvergnats, etc. – comme Tancrede de Hauteville, régent d'Antioche, ou Raymond du Puy, Grand Maître des Hospitaliers. Des objets datant de ces dynasties françaises sont toujours conservés là-bas. Avec Khorsabad et les palais assyriens de la plaine de Mossoul, on sensibilise le public au problème du trafic des antiquités et de la destruction du contexte. Avec la mosquée des Omeyyades, nous voudrions parler de la restauration – puisque les mosaïques, recouvertes de chaux, n'avaient pu être redécouvertes en 1920 qu'à la faveur d'une phase de restauration. Avec le krak, on aborde le problème de la conservation des ruines inhabitées, avec un site qui se dégrade depuis les années 1920 depuis qu'il n'est plus entretenu par ses habitants. Autour du site de Palmyre enfin, on pose la question de la reconstruction : reconstruire certes mais reconstruire quoi ? Le Louvre a déjà proposé de numériser en 3D le site.

Palmyre, dans notre imaginaire, est associée à la chevauchée de la reine Zénobie, qui est devenue une héroïne d'opéra, inspirant Albinoni, Paisiello et Rossini, tout autant que Mansour Rahbani, auteur de comédies musicales et beau-frère de Fairuz, qui en fit la première femme du Proche-Orient à se révolter contre la tyrannie. « La perle du désert » n'est-elle pas un symbole ?

Oui mais Palmyre est maintenant libérée, alors que des centaines d'autres sites continuent d'être occupés, pillés, détruits. Le temps est venu de passer de l'émotion à l'action, de la dispersion à la coalition. Car il ne faudrait pas croire en effet que seul tout ce qui est préislamique est attaqué : le 24 juillet 2014, après la prise de Mossoul, les djihadistes ont immédiatement fait exploser le tombeau de Jonas. Construit au VIII^e siècle, ce mausolée était un haut lieu de pèlerinage chiite. Auparavant, les terroristes avaient déjà détruit sept lieux de culte chiites dans les environs de Mossoul... Exposition essentiellement immersive – grâce aux projections d'images des sites à 360° effectuées par la société ICONEM –, *Sites éternels* propose de retourner tous ensemble au cœur de notre passé commun. ■

Lion couché rugissant.
Vers 700 av. J.-C., bronze.
Musée du Louvre, Paris.